

Observatoire Régional de l'Avifaune
| Bretagne

ENQUÊTE DÉPARTEMENTALE AGIR POUR LES HIRONDELLES ET MARTINETS

Bilan 2022



© Morgane Ferrand & Yann Février



AGIR POUR LES HIRONDELLES ET MARTINETS



© Armel Deniau

Depuis 2009, le GEOCA organise une campagne de sensibilisation dédiée aux hirondelles afin d'alerter le grand public sur la situation fragile de ces espèces. Ainsi, un comptage participatif permettant de recenser les populations nicheuses est mis en place chaque année dans les Côtes-d'Armor, relayé notamment par une plaquette permettant de s'informer et de participer. Le but étant d'apprendre à reconnaître les différentes espèces, à recenser leurs nids et à les accueillir.

DÉMARCHE INTER-ASSOCIATIVE



En 2022, le GEOCA, VivArmor Nature, la LPO Bretagne et Bretagne Vivante ont créé un groupe de travail « **Agir pour les hirondelles et martinets** » afin de mutualiser les outils, les réflexions et les forces vives. L'objectif de cette démarche inter-associative est de développer le comptage à l'échelle de toutes les communes et ainsi d'étendre la sensibilisation des habitants.

Une première action a été de former des bénévoles intéressés pour organiser un comptage participatif des nids d'hirondelles et de martinets au sein de leur commune ou de leur quartier. Pour accompagner les bénévoles, des outils ont été mis à leur disposition :

- **Un tutoriel permettant de présenter la biologie des espèces, faire un rappel de la loi et lister les solutions favorisant l'accueil des espèces,**
- **Une proposition de lettre adressée au maire de la commune ciblée pour proposer un comptage participatif,**
- **Un communiqué à envoyer à la presse locale pour annoncer le comptage,**
- **Une affiche annonçant le comptage à déposer chez tous les commerçants de proximité.**

RAPPEL DE LA LOI

En 2022, comme l'année précédente, des flyers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des maisons accueillant des nids d'hirondelles et de martinets. Ce flyer permet de féliciter les personnes qui accueillent des nids, qu'elles le sachent ou non, mais également de rappeler les lois qui protègent ces espèces et leurs nids. La loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, annonce qu'il est **interdit de porter atteinte aux individus, à leurs couvées et à leurs nids en tout temps.**

Il est également expliqué la diminution drastique des effectifs de ces espèces observée depuis les années 90 en France. Pour exemple les effectifs d'Hirondelle de fenêtre et d'Hirondelle rustique ont chuté d'environ 40% depuis 30 ans.

Les principales causes sont :

- **La diminution des ressources alimentaires** (insectes), due à une augmentation de l'utilisation des pesticides et à un amoindrissement des espaces naturels.
- **La perte d'habitat** liée à la construction de nouveaux bâtiments non adaptés à l'installation des nids, les ravalements de façade ou encore la restauration des berges avec des enrochements.
- **La diminution des matériaux** (boue, herbes, paille, eau) nécessaires à la construction des nids est également un facteur important.

Félicitations !



Vous avez la chance d'accueillir des nids d'hirondelle chez vous

Sans le savoir, vous faites un grand geste pour la nature!

En effet, ces espèces connaissent un fort déclin : les effectifs d'Hirondelle de fenêtre et d'Hirondelle rustique ont chuté d'environ 40% depuis les années 1990.

Parmi les causes de régression, la destruction volontaire des nids est un facteur important, alors que toutes les espèces d'hirondelles sont protégées par la loi. **La destruction des adultes, des petits, mais aussi de leurs nids même vides, est interdite et passible de trois ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.**

Les fientes des petits ne tombent pas toujours dans les endroits les plus appropriés ! Si vous êtes gênés, des solutions simples existent pour cohabiter en toute sérénité, **comme l'installation de dispositifs anti-salissures.**

Les nids de votre maison ont été recensés dans le cadre d'une enquête participative visant à mieux connaître et protéger les hirondelles et martinets. Vous pouvez compléter ces données ponctuelles en nous envoyant des photographies et des précisions sur le nombre de petits à l'envol, la date de l'envol, le nombre de nichées durant la saison...

Enquête participative du GEOCA relayée par : VivArmor Nature, LPO Bretagne et Bretagne Vivante.

Pour toute question ou partage d'information, vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :



18C rue du Sabot - 22440 PLOUFRAGAN
02 96 60 83 75 / contact-geoca@orange.fr
www.geoca.fr

Photographie : Arnel Deniau

113 participants
127 communes recensées

© Jean-François Lecam

COMMUNES RECENSÉES TOUTES ESPECES CONFONDUES

Dans le cadre de l'enquête «Agir pour les hirondelles et martinets», **127 communes** des Côtes-d'Armor ont été recensées complètement ou partiellement (ainsi que 6 communes d'Ille-et-Vilaine : Dinard, La Richardais, Le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit, Saint-Briac-sur-mer et Saint-Lunaire). Parmi ces communes, 24 d'entre elles ont fait l'objet d'un comptage participatif permettant de sensibiliser un plus grand nombre d'habitants. À cela s'ajoute 2 communes qui ont aussi été suivies par le GEOCA mais uniquement sur les falaises maritimes (colonies d'Hirondelles de fenêtre en milieu naturel).

127 communes ont donc été prospectées, de près ou de loin dans les Côtes-d'Armor, soit 36% du département.

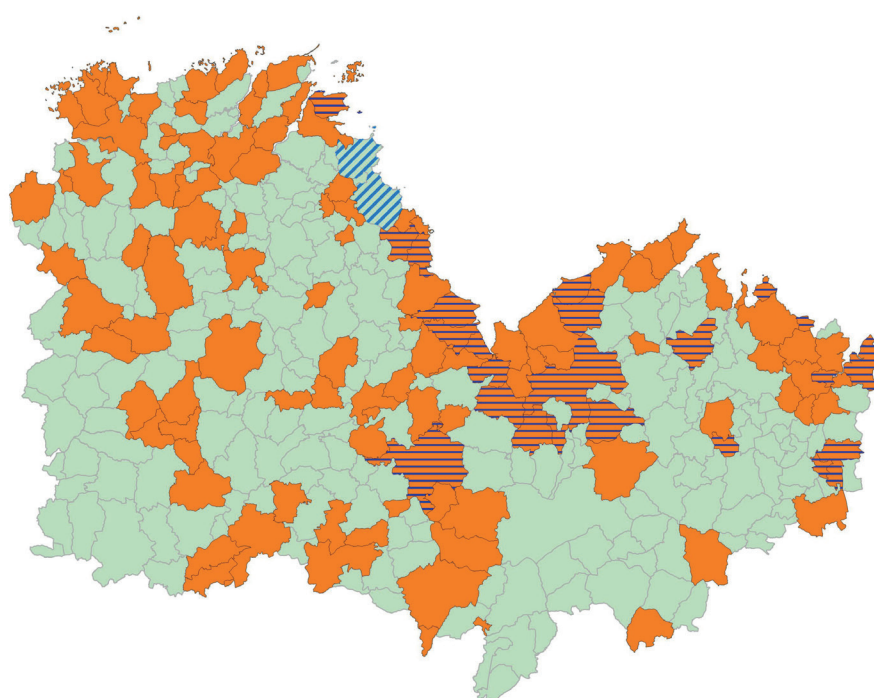


Figure 1 : Communes prospectées dans les Côtes-d'Armor en 2022 dans le cadre de l'Enquête participative «Agir pour les hirondelles et martinets»

HIRONDELLE DE FENÊTRE



© Morgane Ferrand

85 communes où l'espèce est présente
2 595 nids recensés
1 502 nids occupés

Au total, **2 595 nids** d'Hirondelle de fenêtre ont été recensés en 2022 dans 85 communes des Côtes-d'Armor. **Sur les 127 communes prospectées dans le département, 67% contiennent des populations d'Hirondelle de fenêtre.**

Les nids occupés représentent **57,9 %** des nids comptabilisés avec **1 502 nids occupés** dont une trentaine de nids artificiels.

On retrouve **77 nids squattés** par d'autres espèces (3 %), notamment par le Moineau domestique.

180 nids vides ou en construction ont également été comptabilisés (6,9 %).

Pour finir, **836 nids détruits** ont été recensés (32,5 %). Certaines communes ont été touchées par la destruction notamment naturelle des nids en 2022. C'est principalement le cas de Langueux (114 nids détruits), Plestan (85 nids détruits) ou encore Saint-Brieuc (87 nids détruits). Ces écroulements peuvent être dus aux conditions météorologiques, la sécheresse rencontrée au cours de l'été 2022 a pu rendre les nids plus friables que d'ordinaire. Cela peut être également dû à un déficit des matériaux de construction (sable, boue, eau). Enfin, pour un nombre de cas qui ne pourront malheureusement jamais être vérifiés, ces destructions peuvent être intentionnelles.

De gauche à droite : Nid détruit, nid occupé et nids vides © Morgane Ferrand



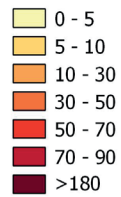
**Enquête
"Agir pour les hirondelles et martinets"**

2022

Hirondelle de fenêtre

● Présence de nids

Nombre de nids occupés



■ Département des Côtes-d'Armor

0 10 20 km

Réalisation : GEOCA, 2022

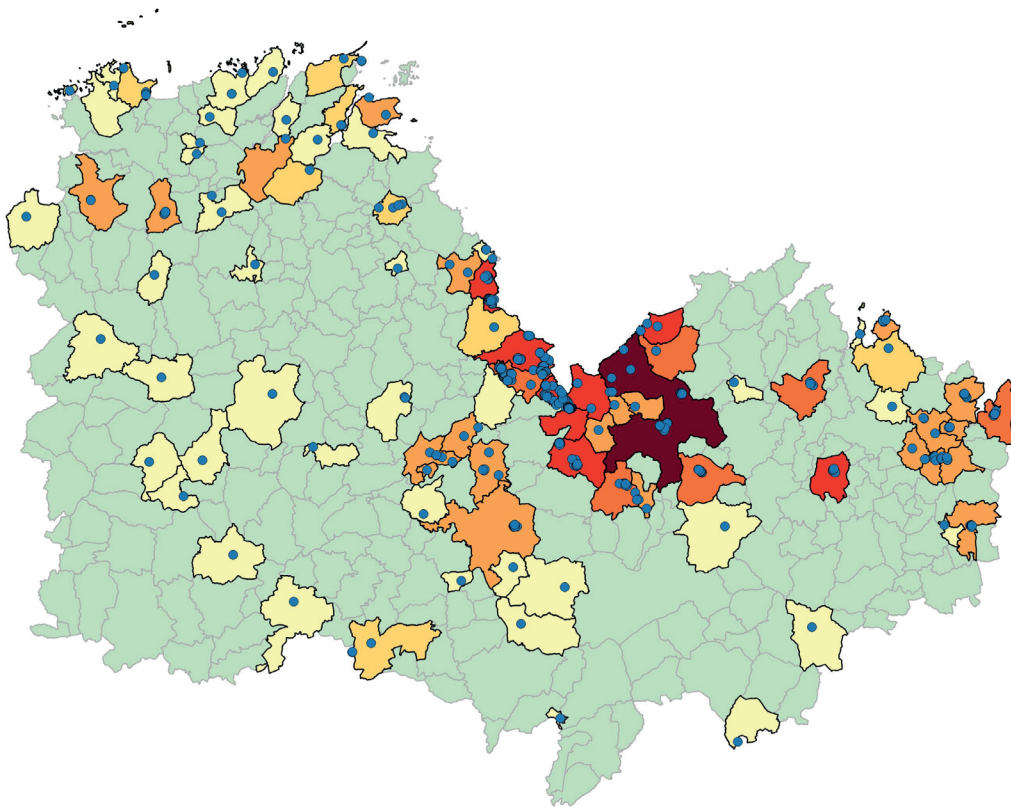


Figure 2 : Répartition du nombre de nids d'Hirondelle de fenêtre occupés dans les Côtes-d'Armor

MILIEU NATUREL

Les falaises et les grottes constituent l'habitat naturel des Hirondelles de fenêtre, même si de nos jours, l'essentiel des populations occupent les façades de bâtiments. En Bretagne, deux sites de nidification en milieu naturel sont connus, le cap Fréhel et les falaises de Plouha et Plouezec.

Dans le cadre des missions de suivi des oiseaux marins nicheurs, le GEOCA recense les colonies naturelles présentes sur les falaises de Plouha et Plouezec. Cette année, la prospection des nids par bateau a été réalisée le 12 juillet, soit une semaine plus tôt que l'an dernier.

En 2022, 112 nids ont été recensés sur ces falaises contre 84 nids en 2021. Toutefois, les Hirondelles de fenêtre avaient une faible activité le jour du suivi, ne facilitant pas la détection des nids. Les nids en milieu naturel sont difficiles à distinguer s'ils ne font pas l'objet d'un nourrissage intensif (cf. photo). Ce comptage nécessiterait peut être un passage supplémentaire.

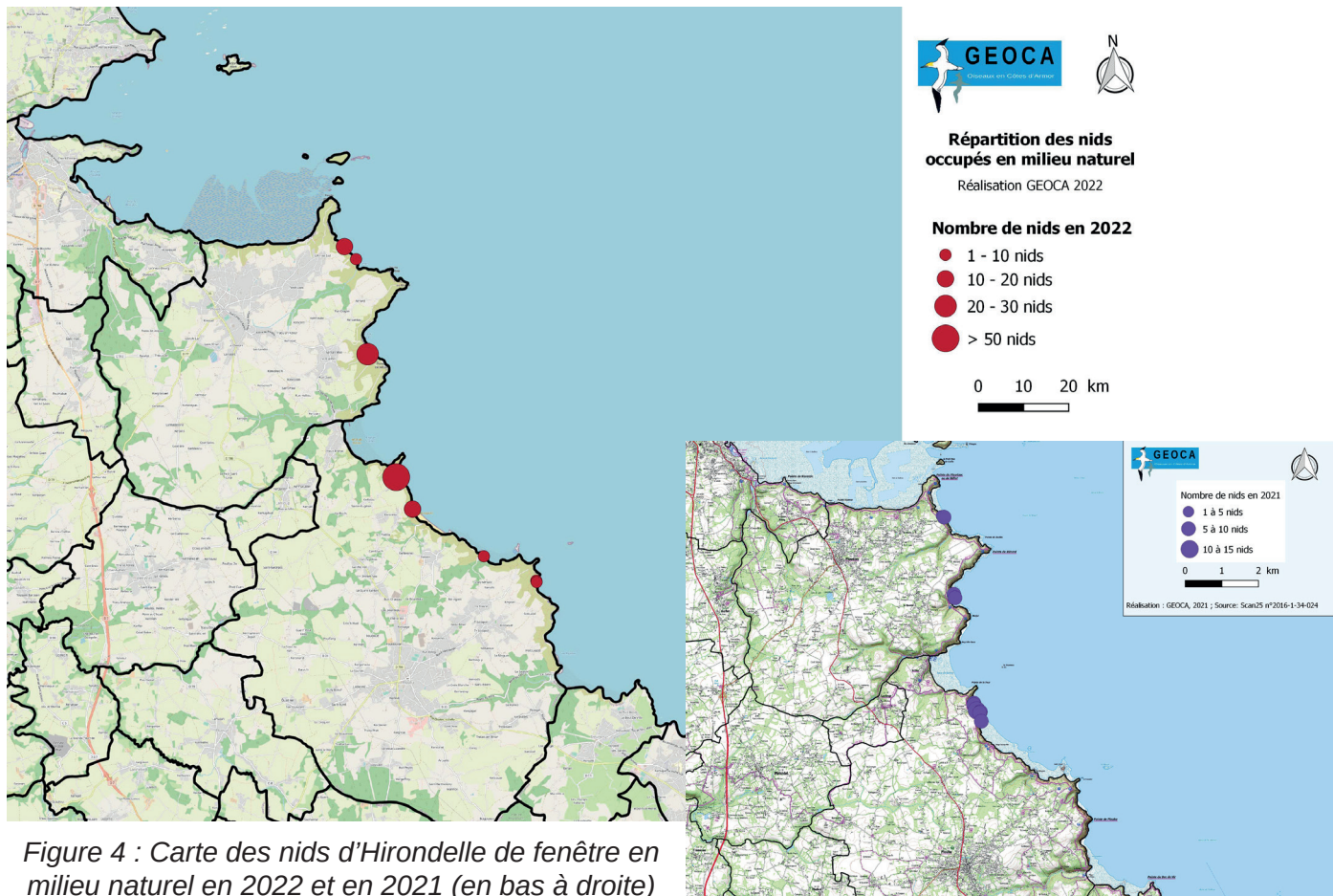


Figure 4 : Carte des nids d'Hirondelle de fenêtre en milieu naturel en 2022 et en 2021 (en bas à droite)



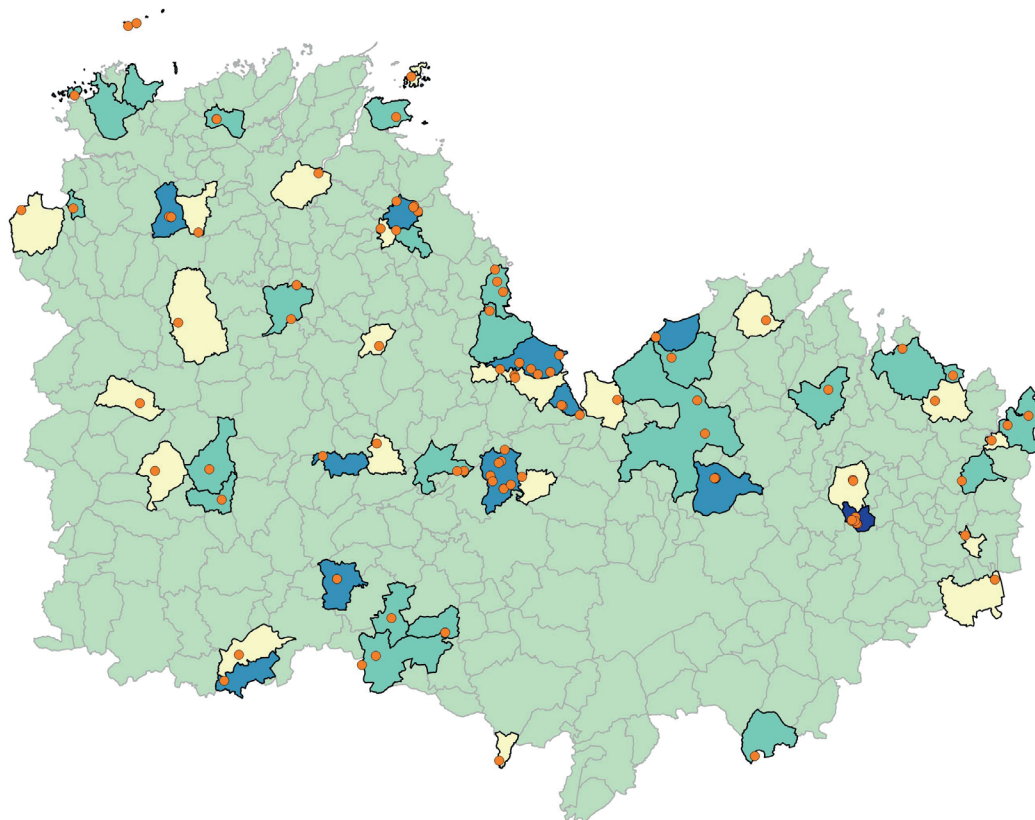
Ces images montrent la difficulté de repérer les nids d'Hirondelles de fenêtre en milieu naturel.

HIRONDELLE RUSTIQUE

© Morgane Ferrand

56 communes où l'espèce est présente
250 nids recensés
194 nids occupés

Au total, 250 nids d'Hirondelle rustique ont été recensés dans 56 communes des Côtes-d'Armor. Parmi ces nids, 194 étaient occupés soit 77,6% des nids comptabilisés (cf. figure 5), 30 étaient vides ou en construction, 7 étaient squattés par une autre espèce et 19 étaient détruits.



Enquête
"Agir pour les hirondelles et martinets"

2022

Hirondelle rustique

● Présence de nids

Nombre de nids occupés

- 0
- 1 - 5
- 5 - 10
- > 25

■ Département des Côtes-d'Armor

0 10 20 km

Réalisation : GEOCA, 2022

Figure 3 : Répartition du nombre de nids d'Hirondelle rustique dans les Côtes-d'Armor

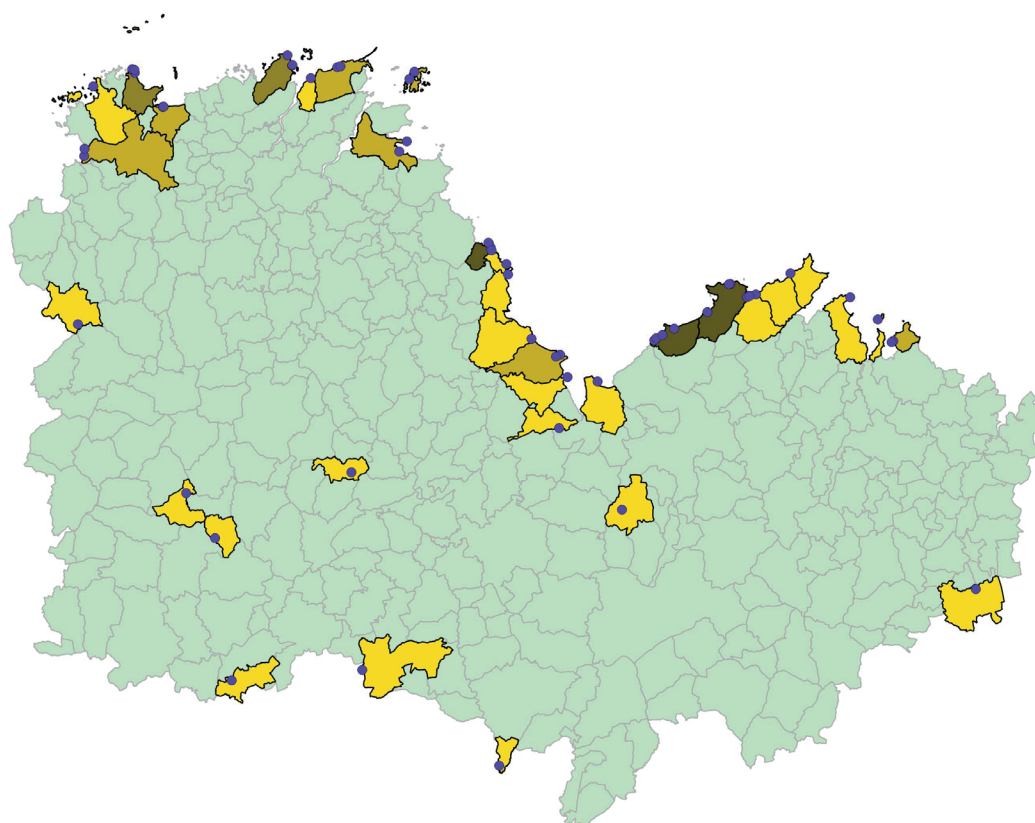


HIRONDELLE DE RIVAGE

© Morgane Ferrand

34 communes où l'espèce est présente
54 colonies recensées
1 à 4 colonies par commune

Dans de nombreux cas, le nombre de nids n'a pu être recensé pour cette espèce. En effet, la localisation des nids (falaises littorales, carrières de sable, berges des rivières...) rend le comptage plus difficile que pour ses congénères. Toutefois, les données permettent de mettre en lumière de nombreuses communes littorales où l'espèce est nicheuse.



Enquête
"Agir pour les hirondelles et martinets"
2022

Hirondelle de rivage

Présence de colonie

Nombre de colonies



— Département des Côtes-d'Armor



Réalisation : GEOCA, 2022

Figure 4 : Communes des Côtes-d'Armor présentant des colonies d'Hirondelle de rivage en 2022

MARTINET NOIR

© Yann Février

51 communes où l'espèce est présente

A l'image des Hirondelles de rivage, les nids de Martinet noir sont également difficile à recenser précisément. Il aménage son nid dans des cavités, des failles, des murs ou encore sous les toits de hauts bâtiments. La présence de fientes et de nombreux individus en vol à proximité de la zone permet de détecter quelques nids mais ne permet pas de faire un comptage précis.

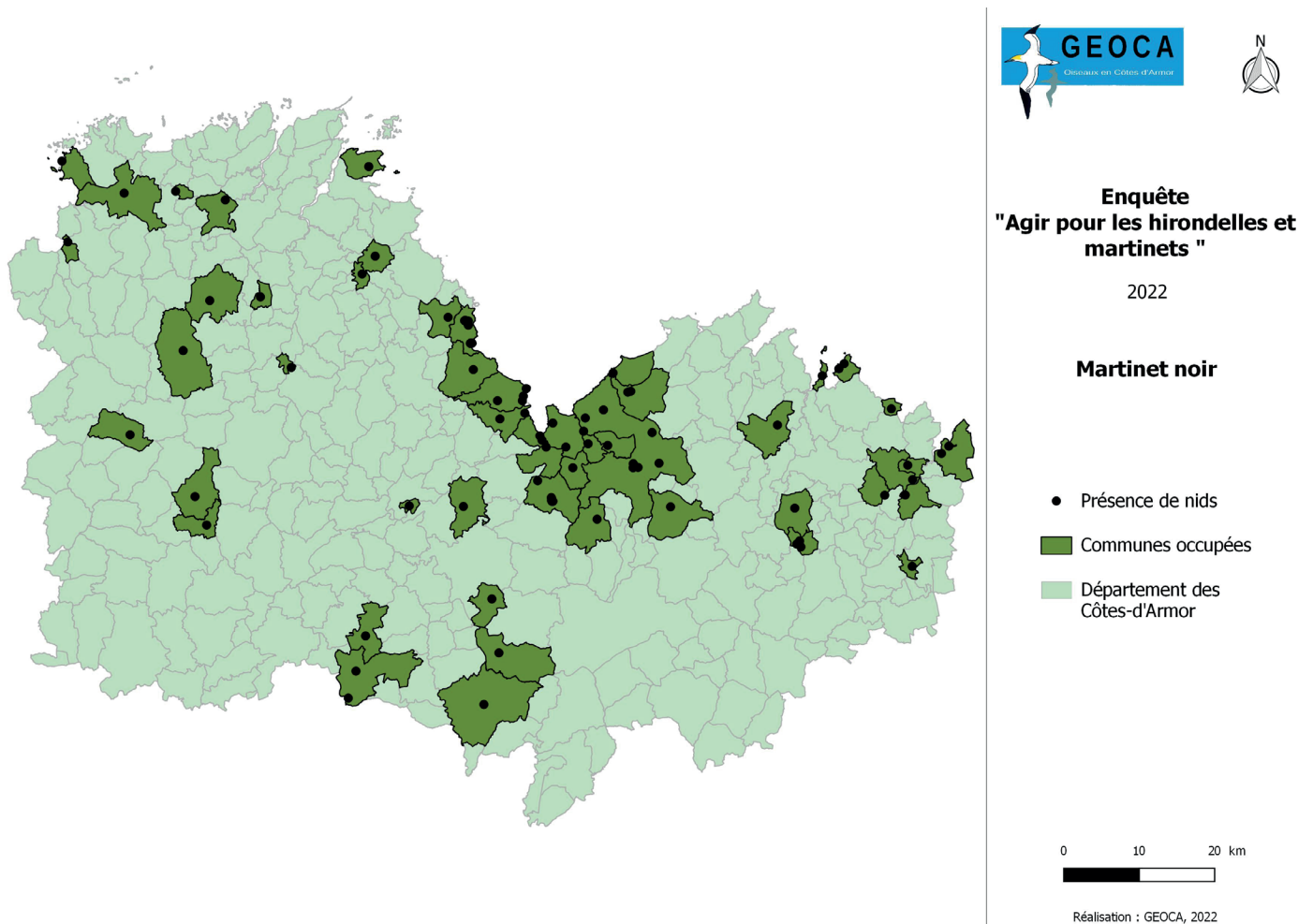


Figure 5 : Communes des Côtes-d'Armor avec présence de nidification du Martinet noir en 2022

TÉMOIGNAGES



© Morgane Ferrand

Retours des bénévoles

Observation de Philippe Chapon à Dinan

«En 2021, 4 nids artificiels ont été installés au port de Dinan sous le toit d'un restaurant nouvellement restauré, nichoirs posés à la demande de la mairie pour compenser les anciens nids naturels. Cette année, tous les nids étaient occupés par des Hirondelles de fenêtre !»

Témoignage de Patrick Michel, habitant de Saint-Alban

«En 2007 à Saint-Alban, je décide d'installer 6 nids artificiels dans ma propriété après avoir appris la destruction des nids naturels par les anciens propriétaires des lieux. Dès la première année, les 6 nids sont occupés par des Hirondelles de fenêtre. Les années qui suivent, 12 nids supplémentaires sont posés et tous occupés. En 2015, une partie des bâtiments est vendue, et une planchette anti-salissure est déposée sous 2 nids artificiels. Malheureusement la distance minimale n'a pas été respectée et depuis seulement 16 sur les 18 nids sont occupés chaque année. »

D'où l'importance de bien respecter la distance conseillée (plus de 50cm sous le nid) si vous souhaitez utiliser une planchette en bois.

Témoignage de Marc Rapilliard

« Cette année, les Hirondelles sont arrivées tard et en période de sécheresse, me laissant inquiet sur les possibilités de trouver de la boue pour la fabrication ou la restauration des nids principalement pour les Hirondelles de fenêtre. De ce fait, pour cette espèce, j'ai gardé un œil sur quelques sites suivis les années précédentes et j'ai noté un nombre de nid sensiblement en baisse.

De plus, mon impression de déficit de nidification cette année est corroborée par le fait que moitié moins d'hirondelles ont survolé mon terrain au cours de la saison de reproduction.»

Actions

Tout au long de la période de reproduction, le GEOCA reçoit des appels concernant les hirondelles dans le but d'éviter la destruction de leurs nids, qui reste encore fréquente malgré la loi.

En mai, c'est un habitant de Lamballe-Armor qui nous a contacté pour nous prévenir qu'un site de nidification d'Hirondelle rustique allait être détruit. Les individus s'étaient logés dans un bâtiment devant être restauré. Le GEOCA a alors contacté l'Office Français de la Biodiversité afin qu'ils mettent en place des mesures permettant de reculer le projet de rénovation. Suite à de nombreux appels auprès de l'entreprise en charge des travaux, de bénévoles de l'association présents sur le site et de l'OFB, les travaux ont été décalés. Nous avons eu des nouvelles régulièrement de l'avancement des nichées qui ont été tranquilles jusqu'à l'envol.

En revanche, la situation n'est pas toujours aussi facile. À Rostrenen, un élu à la mairie nous a contacté après l'observation de l'installation d'une colonie d'Hirondelle de rivage sur le chantier de la 2x2 voies. Malheureusement, ces dernières ont été délogées avant notre intervention. L'entreprise a été contactée et prévenue des conséquences d'une telle destruction. Des bénévoles actifs présents sur le secteur pourront suivre les possibles installations d'Hirondelles de rivage dans les années à venir.



Statuts

Espèces Protégées

Liste Rouge des oiseaux nicheurs menacés de France



- CR En danger critique
- EN En danger
- VU Vulnérable
- NT Quasi menacée
- LC Préoccupation mineure



Martinet noir



Hirondelle de fenêtre



Hirondelle rustique



Hirondelle de rivage

Rendez-vous en Juin - Juillet 2023

Un grand merci aux participants de cette année (en espérant n'avoir oublié personne) !

Allano Gilles, Balavoine Sacha, Ballot Jean-Noël, Bannister Anthony, Belec Manon, Béthuel Maxime, Beuket Alain, Bodros Kristen, Bouedo Jackie, Briens Eric, Briquel Louis, Burban Alice, Calmel Catherine, Camus Owen, Carme Demian, Chapon Philippe, Contim Filipe, Cordier Eric, Courtin Jean, Créau Yvon, Decreus Patrick, Delahaye Marilyn, Delamare Ludivine, Delemonte Thierry, Dell Mich, Dubois Yves, Dubois Sophie, Even Delphine, Even Joseph, Faguet Yves, Faindt Serge, Fargeas Stéphane, Ferrand Morgane, Ferreira Loan, Féru Jean-Claude, Février Yann, Fourest Sarah, François Gilles, Garin Julien, Gaudiche Hervé, Gaudichon Clovis, Gauvin Julien, Gendre Nicolas, Georget Hervé, Gharnit Élouana, Grosmaître Thérèse, Guidou François, Guyot Hervé, Hervé Théo, Janvier Julien, Jegard Yann, Joannis Claude, Kerboethau Marina, Kergoustin Yann, Kervarec Gaël, Lacroix Marc, Laizet Guillaume, Larinier Patrick, Le Barillec Patricia, Le Bihan Jacques, Le Doaré Jacques, Le Franc Mireille, Le Gall Sam, Le Gall Enora, Le Gall Hervé, Le Guen Guillaume, Le Mao Patrick, Le Peutrec Guénoël, Le Roy Renaud, Lédan David, Lefeuvre Dominique, Lesné Philippe, Libert Danielle, Limagne Vincent, Lombart Élena, Maout Jacques, Maratrat Pascal, Marrec Corinne, Mauss Adrien, Mauvieux Sébastien, Même-Lafond Benjamin, Menada Yvan, Michel Patrick, Minet Margot, Morvan Edith, Nédellec Sébastien, Normant Sven, Oliviero Laurence, Perchec Soraya, Perrot-Ligodières Nicolas, Plestan Michel, Plevin Antoine, Pustoc'h Pierrick, Quéno Laurent, Quilleré Gérard, Rance Philippe, Rapilliard Mard, Rat Christelle, Razloznik Claire, Retail Olivier, Robinet Charly, Rouxel Moisan Annie, Ruiz Margaux, Six Hélène, Soliman Quentin, Souriou Julien, Souriou Robin, Stenou Boris, Troadec Viviane, Umhang Stéphane, Vibert Laëticia, Vilboux Esteban, Villiermet Joseph.



Agir pour la biodiversité

